

Le Bagotier

Mai 2015

Journal Sainte-Hélène-de-Bagot



Vente de garage: 6 juin 2015
sur le terrain du
presbytère de 9h à 16h
page 17

2^E VERSEMENT DE TAXES
MUNICIPALES : 4 JUIN
Machine interac disponible
page 7

Concours
À vos marques, prêt...
jardinez !
page 10

Les Matinées
gourmandes
page 11

St-Jean-Baptiste
20 juin à 13h
page 18

Bureau municipal
FERMÉ : 24 juin pour
la St-Jean-Baptiste et
29 juin pour la Fête
du Canada

Faire parvenir vos documents à publier
en format Word AVANT le 10 de chaque
mois pour la parution du mois suivant

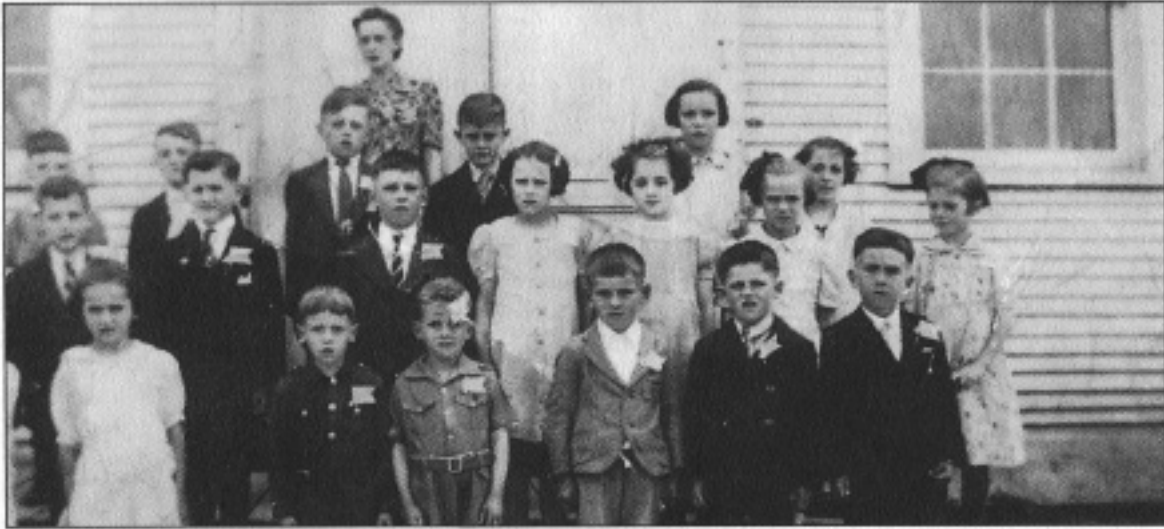
379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
www.sainte-helene-de-bagot.com

Un brin d'histoire...

SOUVENIRS D'ÉCOLE

C'était le bon temps... Voici quelques photos prises dans les écoles de Sainte-Hélène-de-Bagot entre 1941 et 2004. Aujourd'hui, nous en présentons deux. D'autres suivront sous peu.

Vous reconnaîtrez peut-être des amis, des voisins ou encore des écoliers de votre parenté alors qu'ils fréquentaient l'école primaire du rang ou l'école du village.



En 1941, l'école du rang Saint-Augustin avait deux classes, donc deux institutrices. Agathe Poitras de Sainte-Hélène pour 1^{re}, 2^e, 3^e et Jeanne Pelletier de Saint-Hugues, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e. Groupes des petits; de g. à d., en arrière, Louis-Marie Forest, Gilles Bisaillon, Léonard Pelland, Agathe Poitras, institutrice, Jean-Guy Bisaillon et Simonne Lapierre; 2^e rangée, Gaston Beaudoin, Robert Brodeur, René Beaudoin, Réal Lapierre, Denise Fluet, Claire Beaudoin, Simone Fluet, Marguerite Laplante et Thérèse Fluet; à l'avant, Christine Pelland, Fernande Beaudoin, Léon Forest, Robert Beaudoin, Normand Lapierre, Hector Fluet et Armand Déry



Les élèves de l'école du village au début des années 50. 1^{re} rangée, Monique Lapierre, Ruth Levasseur, Réjeanne Doré, Gilles Déry, André Petit et Gaétan Chabot; 2^e rangée, Réjeanne Joubert, Micheline Morier, Marie-Claire Chabot, Cécile Lapierre, Denis Goulet, Aimé Jolicoeur et Jean-Guy Petit; 3^e rangée, Lucille Jolicoeur, Anna Vincent, Lucienne Telmosse, Normand Hébert et Claude Hébert; 4^e rangée, Georgette Benoit et Henriette Vincent

ADMINISTRATION MUNICIPALE



M. Yves Petit
450 791-2508 Cell. 450 779-1872
Maire
Siège d'office sur tous les comités



M. Michel Brouillard
450 791-2694
Conseiller
Loisirs • Service incendie, schéma de risque • Voirie, environnement et cours d'eau



Mme Louise Forest
450 791-2095
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Régie des déchets • Aqueduc et épuration des eaux • Famille
• Office municipal • Maire suppléant



Mme Hélène Dufault
450 791-2124
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Bibliothèque et culture
• Patrimoine • Office municipal



M. Stéphan Hébert
450 791-2842
Conseiller
Sécurité civile • Régie des déchets
• Aqueduc et épuration des eaux
• Voirie, environnement et cours d'eau



M. Réjean Rajotte
450 791-2297
Conseiller
Loisirs • Sécurité civile



M. André Lévesque
450 791-2690
Conseiller
Finances, personnel et développement économique
• Service incendie, schéma de risque
• Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPAL

Véronique Piché
Directrice générale (*Lundi au jeudi*)
dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Sylvie Vanasse
Directrice générale adjointe (*Mardi au vendredi*)
adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Martine Lupien
Secrétaire-réceptionniste (*Lundi, mardi, jeudi et vendredi*)
mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Bertrand Lapierre
Directeur des travaux publics
travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Céline Labrecque
Officier municipal en bâtiment
(*Mardi et vendredi : 10 h à 16 h 30*)
inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

David Lebel
Directeur service des incendies

Nancy Poudrier
Technicienne en loisirs
(*Lundi, mardi, mercredi et vendredi*)
Bureau situé au centre communautaire
421, 4^e avenue • 450 791-2455 poste 231
loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0 • Téléphone 450 791-2455
Télécopieur 450 791-2550 • Courriel mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca • www.sainte-helenedebagot.com



Mot du MAIRE

Temps des semences

Le temps des semences est en cours. À tous, nous vous demandons d'être bien vigilants et courtois sur les routes. Pour de plus amples informations, consultez le communiqué de la Sûreté du Québec en page 15 du présent Bagotier.

Gros rebuts

Le 12 mai dernier était la journée de la collecte des gros rebuts. Merci à tous les citoyens et les citoyennes qui ont participé. Si vous n'avez pu en profiter, vous pourrez aller porter vos gros rebuts à l'un des deux écocentres de la Régie (Saint-Hyacinthe ou à Acton Vale) ou en disposer lors de l'une des deux prochaines collecte, soit le 7 juillet et le 15 septembre.

Par ailleurs, pour les personnes qui passent avant les gros déchets afin d'y faire des trouvailles, il est aussi de votre responsabilité de vous en départir de façon convenable si vous n'en voulez plus. N'en disposez pas sur le bord de la route! Il y a des amendes qui peuvent s'en suivre.

Vente de garage

Une première cette année. Le Comité des loisirs Ste-Hélène organise une vente de garage le 6 juin prochain sur le terrain du presbytère. Participez en grand nombre. Faites de cet événement une réussite!

PDZA - zonage

La MRC des Maskoutains vient d'adopter son plan de planification régionale (PDZA). Ce plan consiste à mettre en valeur et à optimiser la zone agricole de la MRC en favorisant le développement des activités agricoles. Il est réalisé par la MRC en concertation avec les acteurs du milieu. Il fait état des actions que l'on choisit de réaliser.

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC et ses partenaires comptent sur vos idées, conseils et suggestions à propos de cette magnifique région qui est la nôtre, et qui constitue le cœur agricole du Québec.

Je vous invite fortement à assister à l'une des soirées de consultations suivantes :

- Saint-Hugues, le 26 mai, à 19h, à la salle municipale, située au 390, rue Notre-Dame.
- St-Pie, le 27 mai, à 19h, au Centre sportif et culturel, situé au 50, rue Garneau.

On parlera d'avenir et d'actions qui auront un impact sur la valorisation, la production, la transformation, la protection et la pérennité de la zone agricole, une fierté pour la grande région agricole de la MRC des Maskoutains.

Le projet de PDZA peut être consulté sur le site de la MRC des Maskoutains.

Yves Petit, maire



Sainte-Hélène-de-Bagot

ANNIVERSAIRES • mois de juin



Mme Denise Roy D.....	02
Mme Cécile Bérard Petit	13
Mme Francine Sabourin.....	16
Mme Monique Lapierre.....	19
Mme Alice Lussier.....	26
M. Serge Bérard	29

Notre dernier souper anniversaire aura lieu mardi le 16 juin.

Nous faisons relâche pour la saison estivale et reprendrons nos activités dès septembre.

Le comité du club fadoq vous souhaite de bonnes vacances.

Gisèle Laliberté

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
Québec J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455

Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue

Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRE ESTIVAL
(à compter du 21 juin)

Merc. 19 h à 21 h
Jeudi 19 h à 21 h

HORAIRE HABITUEL
(à compter du 7 sept.)

Merc. 19 h à 21 h
Sam. 9 h 30 à 11 h 30

MAISON DES JEUNES

Adresse: 425, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 229

Vendredi 18 h 30 à 23 h

HORAIRE ESTIVAL
(à compter du 20 juin)

Fermé pour l'été

FABRIQUE

Adresse: 650, rue Principale

Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue

Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale

Téléphone: 450 791-2666

LIENS D'INTÉRÊT

Câble TV: Câblevision

1-800-567-6353
www.cablevision.qc.ca

Service internet

1-866-853-3232
haute vitesse : Xittel
www.xittel.net

Service de téléphone:

Télébec
1-888-835-3232
www.telebec.com

Société Protectrice

des Animaux
819 472-5700
de Drummond (S.P.A.D.)
www.spadrummond.com

CLD Les Maskoutains

450 773-4232
www.cld-lesmaskoutains.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Écocentres

www.regiedesdechets.qc.ca/
ecocentres_intro.html

Commission Scolaire de St-Hyacinthe

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

D	L	M	M	J	V	S
		 Séance du conseil 19h30	 Bibliothèque 19h à 21h	2e versement de taxes	Maison des jeunes 18h30 à 23h	Bibliothèque 9h30 à 11h30 Vente de garage 9h à 16h
1		2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
			 Bibliothèque 19h à 21h		Maison des jeunes 18h30 à 23h	Bibliothèque 9h30 à 11h30
14	15	16	17	18	19	20
	Cuisines collectives 9h		 Bibliothèque 19h à 21h		Maison des jeunes 18h30 à 23h	Bibliothèque 9h30 à 11h30 Les Matinées gourmandes (9h-13h)
21	22	23	24	25	26	27
			 Bureau municipal FERMÉ (St-Jean-Baptiste) Bibliothèque FERMÉE	Bibliothèque 19h à 21h		
28	29	30	1 ^{ER} JUILLET			
	Bureau municipal FERMÉ (pour la Fête du Canada)		Bureau municipal OUVERT Fête du Canada			

*** Horaire estival Bibliothèque (du 21 juin au 7 septembre) : mercredi et jeudi de 19h à 21h**

**** Maison des jeunes fermée pour l'été (à compter du 20 juin)**



La municipalité vous informe...



Bertrand Lapierre
Directeur
des travaux
publics



**Marc
Durocher**



**Charles
Gaucher**



**Maxime
Bolestridge**

D'ici peu, le rapiéçage des routes va commencer sur tout le territoire de la municipalité. Nous vous demandons d'être patient si nous devons contourner la circulation ou simplement fermer une voie. S'il vous plaît, **RALENTISSEZ** quand vous passez à côté de nous et que nous sommes en train de travailler sur la voie publique.

De plus, pour la saison estivale, nous serons souvent dehors sur le territoire de la municipalité. Vous voir et vous parler nous fait toujours plaisir. Mais si vous avez des questions plus techniques (ex. : un bac à vidange brisé, un lampadaire qui n'allume plus, un méga trou dans la chaussée devant votre entrée...), faites affaire avec le bureau municipal. C'est la meilleure place pour vos problèmes, questionnements, commentaires constructifs, des idées et même des projets. Le bureau municipal est le mieux informé et assure le suivi.

Passez un bel été et pour toutes **urgences** en lien avec les services publics, la voirie, l'aqueduc et les égouts, téléphonez au 450-791-2455, poste 226.

Bertrand Lapierre et son équipe

Machine interac NOUVEAU

La Municipalité s'est dotée d'une machine interac (au bureau municipal seulement). Elle vous simplifie la vie en vous offrant le mode de paiement par **CARTE DE DÉBIT** pour payer : vos taxes municipales, un permis, une clé de tennis, une réservation de salle, etc.

**FERMETURE DU BUREAU :
le 24 juin et le 29 juin**

La voie publique n'est pas une poubelle

Faire le ménage de son terrain au printemps est un signe de bon voisinage. Cela évite que les débris partent au vent et se ramassent chez le voisin. C'est une question de respect des autres... et de l'environnement. Je vous invite à utiliser le bac brun au besoin (pour gazon, terre, branches, feuilles).

Merci de votre collaboration.



Taxes municipales

Le 2^e versement vient à échéance le 4 juin 2015.

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire informer ses résidents que le 2^e versement des taxes municipales vient à échéance le 4 juin 2015.

Voici vos options de paiement :

- argent comptant ou chèque à la réception au bureau municipal
- chèque par la poste au 379,7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0
- virement bancaire par le biais de votre institution financière
- paiement par interac (carte de débit seulement) au bureau municipal

Pour de plus amples renseignements, communiquez au 450 791-2455 ou mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Merci



Prévention des incendies visites résidentielles



*David Lebel
Directeur S.S.I.*

Sainte-Hélène-de-Bagot, le 12 mai 2015 – La Municipalité informe les habitants de Sainte-Hélène-de-Bagot que le Service de sécurité incendie débutera le programme de visites résidentielles le **18 mai prochain**. Celui-ci durera jusqu'au 31 octobre.

Assurez-vous d'avoir un détecteur de fumée fonctionnel à chaque étage de la résidence afin de vous conformer au règlement municipal #440-2012.

Si vous avez des questions concernant ces visites ou la sécurité incendie, composez le 450 791-2455, poste 227.

Merci de votre collaboration.



Absence de l'officier municipal en bâtiment

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas d'officier municipal en bâtiment au bureau municipal du **18 juin au 29 juin inclusivement**. L'officier municipal sera de retour mardi le 30 juin. Prévoyez vos délais afin d'obtenir votre permis. **Notez que l'officier municipal travaille les mardis et les vendredis de 10h à 16h30.**

SITE INTERNET

Pour obtenir plus d'informations sur ce qui touchent votre quotidien municipal, visitez notre site internet au www.sainte-helenedebagot.com. Sous l'onglet « SERVICES MUNICIPAUX », cliquez sur les titres pour découvrir les nouveautés du mois.

BIBLIOTHÈQUE HORAIRE ESTIVAL

Du 21 juin au 7 septembre, la bibliothèque sera ouverte les mercredis et les jeudis de 19h à 21h

SPAD - ERRATUM

Recensement

Licence obligatoire pour chiens seulement

Nous avons malencontreusement fait une erreur dans la diffusion de ce message dans Le Bagotier d'avril 2015. Nous nous en excusons. **La licence est obligatoire pour les chiens seulement.** Elle ne l'est pas pour les chats. Nous en profitons pour vous donner le numéro de téléphone sans frais pour rejoindre le SPAD.

Votre municipalité a mandaté la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) pour voir au contrôle et à l'enregistrement de tous les chiens ainsi qu'à l'émission de licences et la distribution de médaillons d'identification.

Si vous avez un chien et qu'il n'a pas son médaillon, vous devez communiquer avec le département des licences de la SPAD au 855 472-5700 pour lui en procurer. Les personnes ne se conformant pas à ce règlement sont passibles de recevoir un constat d'infraction. Pour d'autres informations, visitez le site internet www.spadrummond.com.

Travaux derrière le Centre communautaire

La Municipalité tient à vous aviser que la Commission scolaire effectuera des travaux en arrière du Centre communautaire et de l'école à partir du 29 juin pour une durée maximale de 3 semaines.

Soyez sans crainte, les lieux seront sécurisés. Notez qu'il ne devrait pas y avoir d'impact sur le camp de jour.



Avis aux citoyens en attente d'un développement du réseau Internet haute vitesse

Réseau Internet Maskoutain tient à vous informer qu'une demande de subvention a été faite à Industrie Canada dans le cadre du programme « Un Canada Branché », et ce, afin de fournir le service Internet haute vitesse aux secteurs suivants :

- Boisés du 4e Rang de Sainte-Hélène-de-Bagot
- Boisé du 5e Rang de La Présentation
- Montée du 4e Rang et rue Brodeur de Sainte-Marie-Madeleine
- Boisés du 6e Rang de Saint-Jude

Soyez assurés que la réalisation de ce projet sera mise en œuvre dès qu'une réponse favorable aura été reçue de la part d'Industrie Canada.

Yves de Bellefeuille, président



Concours

À vos marques, prêt...jardinez !



Les classificateurs des Fleurons du Québec reviendront évaluer notre municipalité au cours de l'été 2015. Comme vous le savez notre cote de classification horticole des fleurons 2012 était de trois fleurons, excellente pour notre première participation et une fierté pour tous. Ils visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal.

Afin de vous encourager à embellir vos terrains et espaces paysager, votre municipalité a eu l'idée d'un concours.

Pour participer au concours, vous devez:

- 1- Être citoyen ou commerçant de Sainte-Hélène-de-Bagot
- 2- Prendre une photo de votre aménagement paysager (format numérique ou papier) et nous la faire parvenir:
 - ❁ par courriel au : mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca ou
 - ❁ par la poste ou en personne au bureau municipal situé au 379, 7e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0
- 3- Votre photo devra nous parvenir **au plus tard vendredi le 4 septembre à 16h00.**

Date du tirage

Le tirage aura lieu le 19 septembre 2015 lors de la Foire de l'environnement.

Prix

Vous aurez la chance de gagner 1 des 2 barils récupérateur d'eau de pluie d'une valeur d'environ 100\$ chacun.

Poursuivons nos efforts. **Ensemble embellissons notre environnement pour un milieu de vie plus propre, plus vert et plus sain.**

Participez en grand nombre. Bonne chance à tous!

Une seule date, ne manquez pas votre chance!



CET ÉTÉ, UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ-VOUS!

Les samedis de 9 h à 13 h

SAINT-JUDE	930, rue du Centre	20 JUIN
SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON	1384, rue Principale	27 JUIN
SAINT-LOUIS	100, rue Messier	4 JUILLET
SAINT-HUGUES	390, rue Notre-Dame	11 JUILLET
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT	421, 4 ^e Avenue	8 AOÛT
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE	388, rue Principale	15 AOÛT
SAINT-BARNABÉ-SUD	265, rang Michaudville	22 AOÛT
SAINT-PIE	50, rue Garneau	29 AOÛT

www.matinees-gourmandes.com



PACTE RURAL



GRANDE RÉGION DE
SAINT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

Cultivons l'avenir 2

Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec



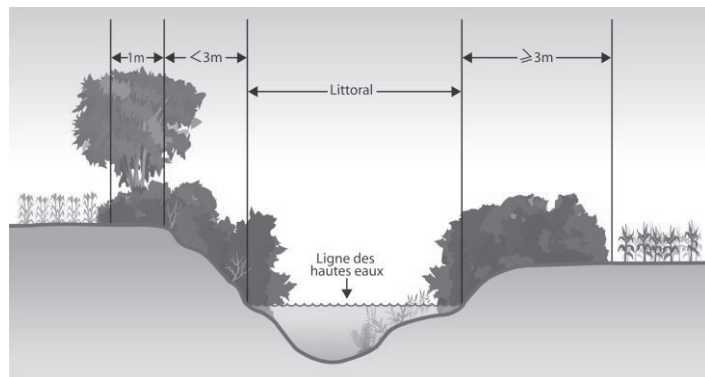
En ce printemps bien commencé, le **Comité de revitalisation de la Rivière Chibouet (CRRC)** aimerait rappeler aux producteurs agricoles que de bonnes bandes riveraines sont essentielles à l'amélioration de la qualité de l'eau et au maintien de la bonne terre dans les champs. **Protéger les berges en éloignant les travaux de préparation du sol des cours d'eau favorisera une bonne stabilité des**



talus et réduira considérablement les risques de perte de BONNE terre et les entretiens futurs.

Les fossés agricoles sont aménagés pour faciliter l'égouttement des terres agricoles, mais contribuent aussi à l'apport en sédiments et en nutriments dans les cours d'eau. Donc, le maintien d'une bande riveraine aux abords des fossés est aussi nécessaire pour améliorer l'état de notre environnement. Le CRRC vous remercie pour votre collaboration!

*** Rappel concernant la politique gouvernementale ***



Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables du MDDELCC

« La culture du sol à des fins d'exploitation agricole est permise à la condition de conserver une bande minimale de végétation de 3 m dont la largeur est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux; de plus, s'il y a un talus et que le haut de celui-ci se situe à une distance inférieure à 3 m à partir de la ligne des hautes eaux, la largeur de la bande de végétation à conserver doit inclure un minimum d'un mètre sur le haut du talus.

La rivière Chibouet, aussi connue sous le nom de Scibouette, coule à travers plusieurs municipalités dont Upton, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Eugène, Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot et se déverse dans la rivière Yamaska à Saint-Hugues. Ce grand bassin versant possède une superficie de plus de 166 km² (16 611 hectares ou 41 020 acres), principalement en terres agricoles.

Le **Comité de revitalisation de la Rivière Chibouet** est formé d'administrateurs représentant le monde municipal, agricole, forestier et résidentiel et s'est doté d'un mandat simple : améliorer la qualité de l'eau de la rivière Chibouet, redonner l'accès à une rivière en santé et rétablir la qualité des habitats naturels. La rivière Chibouet possède malheureusement certaines problématiques environnementales dont des niveaux élevés de pesticides, de nitrates/nitrites, de phosphore ainsi que beaucoup de matières en suspension (sédiments).

Le comité travaille présentement à créer des outils de sensibilisation, à mettre en place un plan d'action et établir des priorités d'action visant à travailler avec les acteurs du milieu dont les producteurs agricoles.

Pour joindre le comité ou pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer en tout temps avec Madame Anolise Brault à l'adresse abrault@mrcmaskoutains.qc.ca ou au 450-774-3156.

Les membres du comité :

Michel Brouillard, président
Carole Thibeault
Fernand Giard

Mathieu Daigle
Jean-Pierre Foucault
Diane Letendre

Patrice Caouette
Andrea Schroeder



La Sûreté
du Québec
vous informe



MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

COMMUNIQUÉ

PENSER ET AGIR FAMILLE
JOURNAL MUNICIPAL

JUIN 2015

MACHINERIES AGRICOLES

Le retour de la saison estivale coïncide avec celui du retour de la machinerie agricole sur nos routes. Afin de bien comprendre l'utilisation autorisée et les règles de circulation de ces véhicules et équipements, revoyons ensemble ce que prévoit le Code de la sécurité routière.

Tout d'abord, définissons les termes ou expressions suivantes :

- Machinerie agricole : Toute machinerie, motorisée ou non, conçue et utilisée exclusivement à des fins agricoles.
- Remorque de ferme : Une remorque d'une masse nette de 2300 kg ou moins, propriété d'un agriculteur et utilisée pour le transport de produits agricoles ou du matériel nécessaire à leur production.
- Tracteur de ferme : Un tracteur, muni de pneus, conçu pour tracter l'équipement agricole et utilisé à toutes fins lorsqu'il est la propriété d'un agriculteur ou exclusivement à des fins personnelles lorsqu'il est la propriété d'une personne physique autre qu'un agriculteur.
- Véhicule de ferme : Un véhicule automobile de type camion, camionnette ou fourgonnette dont le propriétaire est un agriculteur et qui est utilisé principalement pour le transport de produits et de matériel nécessaire à leur production.

Tracteurs de ferme

- Permis de conduire de classe 5, 6a, 6b, 6c ou 8 **obligatoire** (16 ans et plus).
La classe 6d n'est pas valide.
- Immatriculation : **Obligatoire** s'il est la propriété d'un agriculteur et circule sur le chemin public (plaque C).
- Triangle : **Obligatoire** pour tous les véhicules routiers construits pour circuler à moins de 40 km/h.
- Phares et feux : Deux phares blancs à l'avant et 2 feux rouges à l'arrière. À noter que les phares blancs à l'arrière doivent demeurer éteints lorsqu'il circule sur le chemin public.
- Garde-boue : **Obligatoire** sur le tracteur de ferme et la machinerie agricole si équipé à l'origine par le fabricant.
- Rétroviseur : **Non obligatoire**.
- Tracteur de ferme avec des chenilles de caoutchouc : Peut circuler sur la route.
- Circulation sur l'accotement : Interdit.
- Passager : Permis s'il y a des places munies de ceinture de sécurité.
- Terre laissée sur la route : Interdit de laisser se détacher d'un véhicule une matière quelconque.

Remorques

- Immatriculation **obligatoire** s'il circule sur le chemin public (plaque R ou U).
- Triangle **obligatoire**.
- Réflecteur : Doit être muni de 2 réflecteurs rouges à l'arrière à la même hauteur et aussi espacés que possible.
- Chaîne de sécurité : **Obligatoire** entre le tracteur et la remorque.
- Passager : Interdit dans la remorque.



Machineries agricoles

- Exemptées de l'immatriculation.
- Triangle **obligatoire**.
- Chaîne de sécurité : **Obligatoire** entre le tracteur et la machinerie agricole.

*** Les panneaux de signalisation interdisant les véhicules lourds
ne visent pas le véhicule de ferme, la machinerie agricole ou le tracteur de ferme.***

Rappelons en terminant l'article 344 du code de la sécurité routière s'adressant aux automobilistes.

Le conducteur d'un véhicule routier peut franchir une ligne simple continue, une ligne double continue ou une ligne double formée d'une ligne discontinue et d'une ligne continue située du côté de la voie où circule le véhicule routier si, dans la mesure où **cette manœuvre peut être effectuée sans danger**, pour dépasser un tracteur de ferme ou une machinerie agricole, un véhicule routier muni d'un panneau avertisseur de circulation lente, un véhicule à traction animale ou une bicyclette.

Agte Magali Lagrandeur

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1

925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640

courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca

Internet : www.sq.gouv.qc.ca

ANGLES MORTS des véhicules lourds

SOYEZ VIGILANT!

VOUS CONDUISEZ UN VÉHICULE LOURD?

Anticipation et vérification

Lorsque vous conduisez, soyez attentif aux personnes qui circulent près de votre véhicule, surtout aux intersections en milieu urbain.

- Surveillez et anticipez les déplacements des personnes.
- Ne tenez pas pour acquis que vos manœuvres sont prévisibles.
- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont en bon état, dégagés et bien ajustés.
- Maintenez vos phares allumés en tout temps (pour voir et être visible).
- Utilisez les clignotants aux intersections afin de signaler vos intentions.
- Soyez vigilant lorsque vous effectuez un virage à droite à une intersection et que votre véhicule doit empiéter dans la voie adjacente ou sur l'accotement pour effectuer ce virage.

VOUS CIRCULEZ PRÈS D'UN VÉHICULE LOURD?

S'assurer d'être vu : une règle qui peut vous sauver

Lorsque vous circulez près d'un véhicule lourd, établissez toujours un contact visuel avec le conducteur. Sans quoi, présumez qu'il ne vous a pas vu.

- Évitez de vous trouver dans les angles morts d'un véhicule lourd.
- Assurez-vous que son conducteur vous a vu avant de traverser devant lui. En cas de doute, laissez-le passer.
- Portez attention aux clignotants des véhicules aux intersections.
- Soyez visible (vêtements de couleur claire, bandes réfléchissantes, etc.).
- N'oubliez pas que le conducteur ne vous entendra pas si vous tentez de signaler votre présence.

Pour en savoir plus, consultez le site Web de la Société :
www.saaq.gouv.qc.ca/anglesmorts.

Québec 

Société de l'assurance
automobile

Québec 

QU'EST-CE QU'UN ANGLE MORT ?

Autour de tout véhicule, **certaines parties ne sont pas couvertes par les rétroviseurs ou les fenêtres et ne peuvent être vues du conducteur** : ce sont les angles morts. Généralement, plus un véhicule est haut et long, plus les angles morts sont grands.

Principaux angles morts d'un véhicule lourd¹

1 - Avant

Plus le capot est long, plus la surface de l'angle mort est grande. Une petite voiture peut même s'y cacher.

2 - Côtés

Puisque la visibilité sur les côtés est limitée par les angles morts, **le conducteur doit se fier uniquement à ses rétroviseurs.**

3 - Arrière

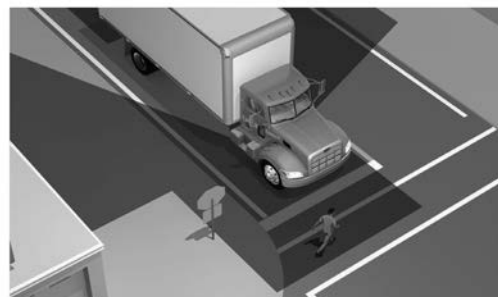
Puisque l'angle mort arrière est très long, soyez particulièrement vigilant lorsqu'un véhicule lourd recule.

Si vous ne pouvez voir les yeux du conducteur, que ce soit dans un rétroviseur ou par la fenêtre, il ne vous voit pas. Soyez vigilant et tentez, dans la mesure du possible, de vous éloigner du véhicule.

DANGERS AUX INTERSECTIONS

C'est aux intersections en milieu urbain que la situation est la plus préoccupante, puisque c'est là qu'ont lieu la majorité des accidents. Les angles morts à l'avant et sur le côté droit des véhicules lourds y sont responsables de nombreux accidents.

Traverser devant un véhicule lourd

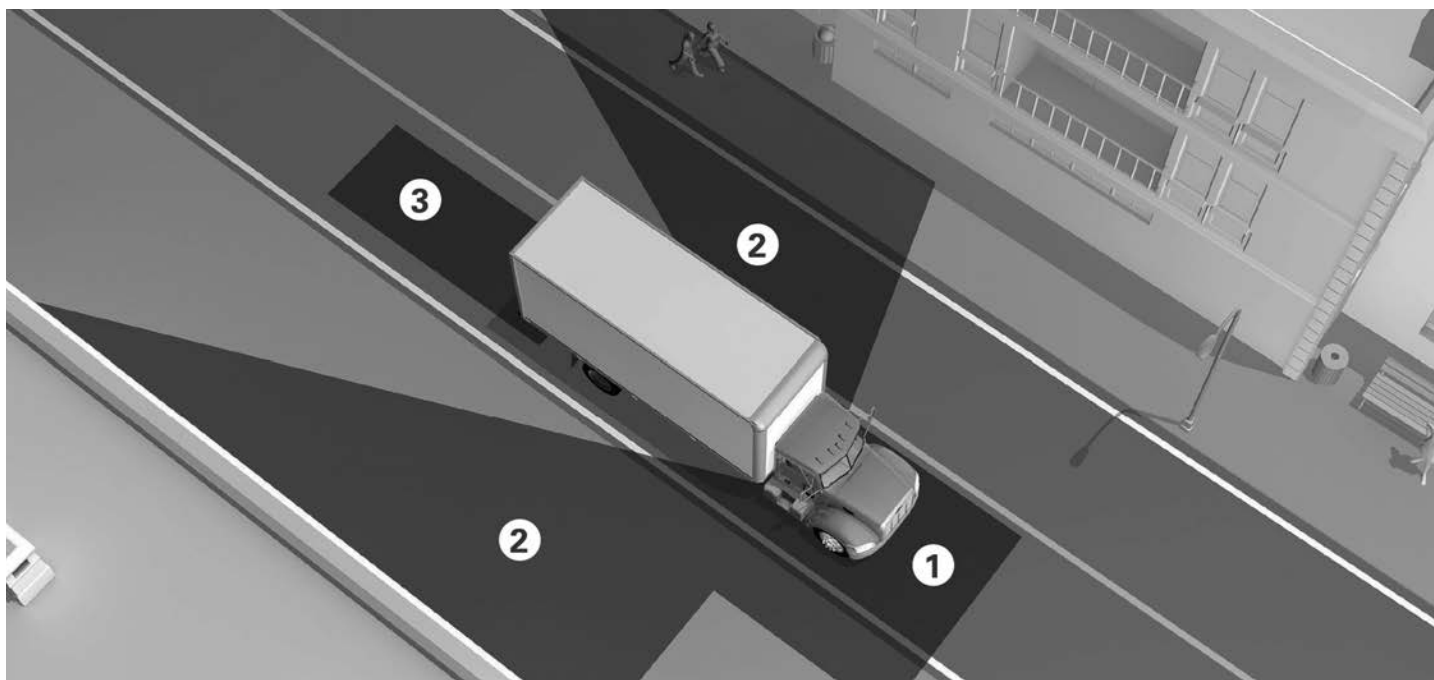


Exemple d'un piéton qui croit avoir été vu et traverse au moment où le véhicule redémarre.

Traverser quand un véhicule lourd tourne à droite



Exemple d'un piéton qui croit avoir été vu et traverse au moment où le véhicule tourne à droite.



1. L'illustration des angles morts a été simplifiée pour faciliter la compréhension. Il existe d'autres angles morts, comme ceux causés par les rétroviseurs ainsi que les piliers de chaque côté du pare-brise. De plus, les autres types de véhicules lourds (autobus urbains, autocars, etc.) ont aussi des angles morts, mais leurs formes et leurs dimensions sont différentes.

Animateurs du camp de jour 2015



Bonjour, je m'appelle Nancy Poudrier alias « Nanou ». Je suis la nouvelle coordonnatrice des loisirs de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Je vous présente vos animateurs pour le camp de jour 2015. Je vous souhaite un super bel été !



Je m'appelle Océane. Je serai animatrice cet été à notre merveilleux camp de jour. On me connaît aussi sous le nom de Schtroumpfette. Je suis une fille dynamique et j'ai hâte de m'amuser avec vos jeunes cet été. À très bientôt!



Bonjour, je m'appelle Cassandra alias « Pinso » et je serai animatrice du camp de jour encore cette année. Avec mes côtés artistiques et scientifiques, je suis toujours à la recherche de nouvelles activités et bricolages pour animer les journées des enfants. J'ai déjà hâte que l'été commence pour pouvoir m'amuser et bouger au grand air avec les jeunes. Cet été, j'entamerai avec plaisir ma deuxième année avec la merveilleuse équipe du camp de jour !

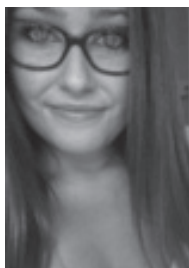


Et oui! Je suis encore là! De retour pour un septième été au camp. Encore tout plein de nouvelles idées de journées thématiques, de déguisements, d'activités qui sortent de l'ordinaire et bien plus encore. Notre équipe saura faire bouger vos jeunes avec toute l'énergie et la passion qui nous habitent. En tant que coordonnatrice pour cette année, je souhaite réussir à développer

une dynamique de camp joyeuse et pétillante en plus d'établir une confiance entre les parents et notre équipe. Des projets colorés qui stimuleront l'imagination de vos enfants seront au rendez-vous. Notre mission : leur offrir un été mémorable! En espérant vous y voir ou vous y rencontrer. À bientôt. RÉGLISSE



Bonjour, je suis Maxime alias « Winnie » animatrice du camp de jour. Depuis l'été 2012, je fais partie de l'équipe. J'adore la compagnie des enfants. J'ai un tempérament calme. Je suis rassurante et douce. J'ai bien hâte de vous retrouver encore cet été. À bientôt. Winnie.



Bonjour, je m'appelle Mousseline et je serai de retour pour une deuxième année consécutive comme animatrice au camp de jour. J'ai très hâte de vous rencontrer et de passer un bel été avec vous. Un été rempli d'aventures vous attend. D'ici là, reposez-vous, car Mousse Mousse sera là avec plein d'énergie. Au plaisir de vous voir bientôt.



Salut je m'appelle Eddy, alias « Tornado ». Je serai animateur du camp de jour cet été. Mon nom le dit, je déplace de l'air et je suis très énergique. Avec moi, les jeunes ne s'ennuient jamais, c'est garanti. J'aime être à l'extérieur pour faire des activités de tout genre : sport, activité fantaisiste, théâtre, etc. Pour vous donner un aperçu de ce que je veux

faire dans la vie, j'étudie au cégep de Saint-Hyacinthe en exploration théâtrale. Je voudrais bien devenir comédien ou humoriste. Voilà, j'espère que je vous aurez mis en confiance et je vous garantis un maximum de plaisir cet été.



Le Comité des loisirs Ste-Hélène
 Organise samedi le 6 juin 2015 de 9h à 16h
 Une vente de garage extérieure sur le terrain du presbytère
 Il y aura des tables rectangulaires à votre disposition au coût de 10,00\$

Pour information & réservation, veuillez communiquer avec :
 Laurence Talbot par courriel : Laurence.talbot@yahoo.ca
 Par téléphone : 450 791-0190
 Michèle Jacques par courriel : mf.jacques@hotmail.com
 Par téléphone : 450 513-2343

Aidez-nous à faire de cet événement un succès afin d'en faire une tradition dans les années futures

****En cas de pluie, l'activité sera annulée****

Halte-garderie et cuisines collectives : Une recette gagnante!

Les organisateurs des cuisines collectives offrent **gratuitement** un service d'halte-garderie aux participant(e) durant toute la durée de la cuisine collective. C'est une technicienne en service de garde qui s'occupera des enfants et ce, au même endroit que la cuisine soit au centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot. (421, 4e avenue)

Les prochaines cuisines collectives auront lieu les 15 juin et 16 juillet. Vous devez **obligatoirement** vous inscrire et vous pouvez le faire dès maintenant en communiquant avec la responsable des loisirs au 450 791-2455 (231).



Camp de jour Sainte-Hélène-de-Bagot Début 25 juin 2015

Relâche du 20 au 24 juillet
 Coordonnées du camp de jour
 425, 6^{ème} Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0
 450 791-2455 poste 231

LA FÊTE NATIONALE DE SAINTE-HELENE-DE-BAGOT

PRÉSENTE



SAMEDI 20 JUIN 2015

Horaire de la journée et de la soirée

- 13h00:** Jeux gonflables, maquillage, tours de chevaux et de tracteur, kiosques et animation (en cas de pluie, les activités auront lieu au centre communautaire)
- 17h00:** Souper hot-dog (la vente de hot-dog se poursuivra toute la soirée)
- 19h00:** Danse sociale et en ligne avec **DJ** sur place
- 21h30:** Première partie du spectacle de **Marco et les Torvis**
- 22h00:** Feux d'artifices suivis de **Marco et les Torvis**

L'événement se déroulera sur le terrain du presbytère et du site de l'école.
Pour plus d'informations, communiquez avec Nancy Poudrier au 450 791-2455 poste 231.

Merci à tous nos partenaires!

Synopsis du spectacle

À la manière d'un conteur, Marco se faufile entre les chansons tel un Capitaine Bonhomme. Charismatique, tordu et cinglant, ses histoires sont soutenues par 6 musiciens qui nous tiennent en haleine du début jusqu'à la fin. Une musique gavée de country, rock et swing teintée de trad livrée avec aplomb.

Marco et les Torvis poussent les barrières établies du spectacle conventionnel et nous livrent avec énergie et humour un festif assaisonné de contes qui vous fera taper du pied en vous tapant sur les cuisses.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2015

(1 DE 4)



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-BAGOT, dûment convoquée et tenue le 5 mai 2015 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames Hélène Dufault et Louise Forest et messieurs Réjean Rajotte, André Lévesque et Stéphan Hébert formant le quorum.

ÉTAIT ABSENT : Monsieur Michel Brouillard.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 100-05-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour :

EN Y AJOUTANT :

- 5. Rapport annuel 2014 de la MMQ
- 6.13 Location de tente – Relais pour la vie
- 8.8 Service d'ingénierie – réfection 2e Rang (entre Autoroute 20 et chemin Courtemanche)
- 8.9 Appel d'offres – réfection 2e Rang (entre Autoroute 20 et chemin Courtemanche)
- 9.2 Nomination – substitut au poste de la régie des déchets
- 10.4 Concours – fleurons 2015
- 10.5 Aménagement paysager - ilots sur le côté de la 4e avenue
- 11.3 Demandes – marché richelieu de Sainte-Hélène-de-Bagot
- 11.4 Demande – l'organisme de participation des parents (o.p.p.)

EN Y CORRIGEANT LE TITRE :

- 6.3 Dépôt – états comparatifs du premier semestre
- 6.11 Avis de motion – hockey mineur
- 11.2 Renouvellement abonnement 2015-2016 – Loisirs et Sport Montérégie

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution numéro 101-05-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril 2015 et de la séance extraordinaire du 28 avril 2015 en ajoutant une mention au point 6 de la séance extraordinaire du 28 avril 2015:

Madame Louise Forest mentionne être en désaccord avec ce scénario.

Madame Hélène Dufault mentionne être en désaccord avec ce scénario.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

- Priorité de la Municipalité 2015-2016 – Sûreté du Québec
- MAMOT – 3 solutions en lien avec l'usine des eaux usées
- MRC – piquetage bandes riveraines
- MAMOT – dépôt rapport financier 2014
- Rapport annuel 2014 de la MMQ

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 102-05-2015

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 5 mai 2015.

Comptes pour approbation:	30 568,79\$
Salaires:	43 027,25\$
Comptes à payer :	91 760,16\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot,

certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 5 mai 2015, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE M. LE MAIRE

Aucun.

6.3 DÉPÔT - ÉTATS COMPARATIFS DU PREMIER SEMESTRE

Dépôt des états comparatifs du premier semestre par la secrétaire-trésorière. (article 176.4 du Code Municipal)

6.4 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2014 DE LA MUNICIPALITÉ

Résolution numéro 103-05-2015

Considérant le dépôt des états financier par les vérificateurs externes à la séance ordinaire du 7 avril 2015 (conforme à l'avis public publié);

Considérant qu'à la dernière minute une erreur a été constaté dans une des notes;

Considérant que le conseil voulait adopter les états financiers finaux sans erreur;

Considérant un autre avis publics;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2014 de la Municipalité, déposés par la firme de vérificateurs.

6.5 RAPPORT D'ÉVALUATION - AMIANTE

Résolution numéro 104-05-2015

Considérant la résolution 74-04-2015;

Considérant le rapport déposé par la compagnie Désamiantech, certificat no.152713;

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'accuser réception du rapport en lien avec l'amiante pour le

670, rue Principale et le 379,7e Avenue à Sainte-Hélène-de-Bagot.

6.6 AMIANTE AU 379, 7E AVENUE et 670 RUE PRINCIPALE À SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Point annulé.

6.7 RÈGLEMENT D'EMPRUNT – TRAVAUX D'AQUEDUC

Résolution numéro 105-05-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, que la Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay pour son emprunt par billets en date du 12 mai 2015 au montant de 1 052 500 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 360 2008. Ce billet est émis au prix de 100,00000\$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

76 500 \$	2,35%	12 mai 2016
78 200 \$	2,35%	12 mai 2017
80 200 \$	2,35%	12 mai 2018
82 300 \$	2,35%	12 mai 2019
735 300 \$	2,35%	12 mai 2020

que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

6.8 RÈGLEMENT D'EMPRUNT – TRAVAUX D'AQUEDUC

Résolution numéro 106-05-2015

Considérant que conformément au règlement d'emprunt suivant et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot souhaite emprunter par billet un montant total de 1 052 500 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
360 2008.....	138 000 \$
360 2008.....	591 800 \$
360 2008.....	89 245 \$
360 2008.....	233 455 \$

Considérant qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 1 052 500 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 360 2008 soit réalisé;

Que les billets soient signés par le maire et la secrétaire trésorière;

Que les billets soient datés du 12 mai 2015;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	76 500 \$
2017	78 200 \$
2018	80 200 \$
2019	82 300 \$
2020	84 300 \$ (à payer en 2020)
2020	651 000 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 12 mai 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 360 2008, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

6.9 ADOPTION DU RÈGLEMENT 473-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 327-2006 EN LIEN AVEC LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES OUTILS

Résolution numéro 107-05-2015

Considérant le paragraphe 5 de l'article 626 du Code de la sécurité routière permet à la municipalité d'adopter un règlement pour prohiber la circulation des véhicules routiers sur son territoire;

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation des camions et véhicules outils sur les chemins publics dont l'entretien est à la charge de la municipalité afin d'assurer la protection du réseau routier, la sécurité des citoyens et la tranquillité des secteurs résidentiels;

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 mars 2015;

Considérant qu'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Considérant que de venir à l'école à pied ou en vélo est bénéfique pour nos enfants;

Considérant que la sécurité des enfants est une des priorités du conseil municipal;

Considérant que le programme À pied à vélo, ville active! a fait des recommandations auprès de la municipalité afin de sécuriser les piétons et les cycliste d'âge scolaire;

Considérant la demande verbale du comité de parents de l'école Plein-Soleil afin de modifier la circulation du transport lourd pour la sécurité des étudiants;

Considérant la problématique des angles morts des camions lorsqu'ils effectuent des virages à droite au coin des rues 5e avenue et Paul-Lussier;

Considérant que le trajet naturel des enfants habitant dans le développement Plante pour se rendre à l'école, au parc-école, au centre communautaire et au terrain des loisirs est de passer par les rues de la 5e Avenue et/ou Paul-Lussier;

Considérant que l'embauche d'un brigadier apporte des coûts récurrents et que la sécurité des piétons et des cyclistes serait assurée qu'à certaine heure de la journée seulement;

Considérant que déplacer le trafic des camions lourds serait une mesure permanente qui pourrait diminuer le risque d'accident des piétons et cyclistes en tout temps;

Considérant que les voies de circulation de véhicules lourds sur le territoire de la municipalité sont sous la juridiction du conseil municipal.

Considérant qu'avec le temps et les changements démographiques une modification s'impose;

Considérant qu'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil conformément à la loi et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, d'adopter le règlement 473-2015, modifiant le règlement 327-2006 en lien avec la modification du transport lourd dans la municipalité :

Le vote est demandé :

Louise Forest - contre

Stéphane Hébert - contre

Réjean Rajotte - pour

André Lévesque - pour

Hélène Dufault -contre

Sur ce, avec deux (2) pour et trois (3) contre, le règlement 473-2015 n'est pas adopté. Donc, le 327-2006 est toujours en vigueur.

6.10 FORMATION-ADMQ

Résolution numéro 108-05-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'inscrire la directrice générale à la formation « Rejeter une soumission sur la base d'un mauvais rendement antérieur /loi et procédures, donné par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) au coût de 138,00\$ avant taxes.

6.11 AVIS DE MOTION – HOCKEY MINEUR

André Lévesque donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement en lien avec la refacturation des frais du hockey mineur arrivant de la Ville de Saint-Hyacinthe (entente supralocal).

Dispense de lecture est donnée et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

6.12 AFFECTATION DE LA DÉPENSE DU RÉSERVOIR D'AQUEDUC

Résolution numéro 109-05-2015

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'affecter la dépense en lien avec le réservoir de l'aqueduc au surplus accumulé de l'aqueduc.

6.13 LOCATION DE TENTE – RELAIS POUR LA VIE

Résolution numéro 110-05-2015

Considérant l'événement en lien avec le Relais pour la vie le 5 juin 2015 à Saint-Hyacinthe;

Considérant que la municipalité souhaite être représentée par une équipe;

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de louer une tente 20'x 20' sur les lieux de l'événement pour l'équipe de la municipalité au coût de 150,00\$ avant taxes chez Location de tentes – Party Tente.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT SERVICE INCENDIE

Dépôt du rapport du service incendie.

7.2 ACHATS DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 111-05-2015

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

- 1 ensemble pour test de boyaux 600,00\$ (avant taxes)
- 1 ensemble de lumières 500,00\$ (avant taxes)
- 1 paire de bottes pour pompier 175,00\$ (avant taxes)

7.3 ADDENDA ENTRAIDE INCENDIE – MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE

Résolution numéro 112-05-2015

Considérant qu'une rencontre a eu lieu entre notre directeur des incendies et celui de la municipalité de Saint-Eugène en lien avec l'entente d'entraide;

Considérant qu'une modification s'impose en lien avec l'alimentation des camions citernes à partir du point d'eau;

Considérant qu'il est aussi nécessaire de modifier la tarification de l'annexe D afin que le tarif inclus les frais de carburant;

Considérant que le directeur des incendies, monsieur David Lebel, recommande cette modification;

Considérant l'addenda proposée;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter la recommandation du directeur des incendies de Sainte-Hélène-de-Bagot et d'autoriser celui-ci et la directrice générale à signer cet addenda.

8. SERVICES PUBLICS

8.1 RAPPORT DES SERVICES PUBLICS

Le directeur des travaux publics fait rapport des services publics.

8.2 ACHATS DES SERVICES PUBLICS

Résolution numéro 113-05-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

- 10 Plaques de métal (portes centre communautaire) 399,50\$ (avant taxes)

- Cadenas/clés incluant l'installation 1 109,80\$ (avant taxes)

- Balayeuse (centre communautaire) 1 041,40\$ (avant taxes)

8.3 ENTÉRINER L'ACHAT – TONDEUSE POUR TRACTEUR KUBOTA

Résolution numéro 114-05-2015

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner l'achat d'une tondeuse pour aller sur le tracteur Kubota chez Kubota Drummondville au coût de 3 000,00\$ avant taxes.

8.4 PAIEMENT DE FACTURE À TETRA TECH - INGÉNÉRIE PRÉLIMINAIRE POUR L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Résolution numéro 115-05-2015

Considérant la résolution 57-03-2015;

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de payer la facture #15300599 au montant de 2 000,00\$ avant taxes. Cette facture correspond au point numéro deux de leur offre de prix en lien avec l'appel d'offres de services d'ingénierie préliminaires pour l'usine de filtration des eaux usées.

8.5 MANDAT AVEC TETRA TECH – USINE DE FILTRATION DE L'EAU POTABLE

Résolution numéro 116-05-2015

Considérant la résolution 280-11-2014;

Considérant le processus de mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable;

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'augmenter jusqu'à 15 000,00\$ maximum le mandat numéro 26802TT en y incluant les factures 15300377, 15300505 et 15300615 à ce mandat.

8.6 APPEL D'OFFRES – CAMION À BENNE AMOVIBLE

Résolution numéro 117-05-2015

Considérant la nécessité d'avoir un camion à petite benne amovible pour les travaux publics;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de procéder à un appel d'offres sur invitation afin d'acquérir un camion à petite benne neuf pour les travaux publics.

8.7 FORMATION SUR LA SÉCURITÉ DES AIRES DE JEUX PUBLICS

Résolution numéro 118-05-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'inscrire un journalier à la voirie à la formation des aires de jeux publics pour la somme de 69,58\$ avant taxes avec Sport Loisir Montérégie.

8.8 SERVICE D'INGÉNIERIE – RÉFECTION DE TROIS SECTIONS DU 2E RANG

Résolution numéro 119-05-2015

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'offre de service de la compagnie EXP au coût de 4 800,00 \$ avant taxes pour la préparation de devis en lien avec la réfection de trois sections du 2e Rang. Les trois sections sont :

- de la limite de la municipalité de Saint-Hugues à l'adresse 119, 2e Rang
- de l'adresse 164 à 192
- de l'adresse 276 au panneau d'indication d'autoroute # 020-0-72-S-150-72

8.9 APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DE TROIS SECTIONS DU 2E RANG

Résolution numéro 120-05-2015

Considérant la résolution 119-05-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de partir en appel d'offres sur SEO afin d'effectuer la réfection de trois sections sur le 2e Rang.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RÉGIE DES DÉCHETS

Point annulé.

9.2 NOMINATION - SUBSTITUT AU POSTE DE LA RÉGIE DES DÉCHETS

Résolution numéro 121-05-2015

Considérant que madame Louise Forest a été nommée pour siéger à la Régie des déchets;

Considérant que le substitut nommé était monsieur Stéphan Hébert;

Considérant que monsieur Stéphan Hébert ne peut remplir cette fonction;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de nommer madame Hélène Dufault comme substitut pour siéger à la régie des déchets quand madame Louise Forest est dans l'impossibilité de remplir ses fonctions.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 FIN DE CONTRAT INSPECTEUR EN BÂTIMENT – CÉLINE LABRECQUE

Résolution numéro 122-05-2015

Considérant la correspondance du 20 avril 2015 de madame Céline Labrecque, inspecteur en bâtiment pour la municipalité;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphan Hébert, il est résolu, à l'unanimité, d'accuser réception de ladite lettre et de prendre connaissance du non renouvellement de contrat pour l'année 2016.

10.2 OUVERTURE DE POSTE – INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Point reporté.

10.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 472-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 307-2006

Point reporté.

10.4 CONCOURS – FLEURONS 2015

Résolution numéro 123-05-2015

Considérant l'évaluation des fleurons en 2015;

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de lancer un concours afin que les citoyens et les entreprises fleurissent leur résidence ou commerce. Sur ce, deux prix (bac à récupérateur d'eau de pluie) d'une valeur de plus ou moins 100,00\$ chacun, seront tirés au hasard.

Prendre note que les détails du concours seront disponibles dans Le Bagotier de mai 2015, sur le site web et en infolettre.

10.5 AMÉNAGEMENT PAYSAGER - ILOTS SUR LE CÔTÉ DE LA 4E AVENUE

Résolution numéro 124-05-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'investir 3 677,50\$ avant taxes pour aménager les îlots à la hauteur du stationnement, le long de la 4e Avenue.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DES LOISIRS

Réjean Rajotte (président des loisirs) nous informe sur les loisirs.

11.2 RENOUVELLEMENT ABONNEMENT 2015-2016 – LOISIR ET SPORT MONTRÉGIE

Résolution numéro 125-05-2015

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de renouveler l'abonnement pour Loisir et Sport Montérégie du 1er avril 2015 au 31 mars 2016 au coût de 76,50\$ avant taxes.

11.3 DEMANDES – MARCHÉ RICHELIEU DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Résolution numéro 126-05-2015

Considérant la demande reçue du Marché Richelieu de Sainte-Hélène-de-Bagot;

Considérant qu'une partie des profits sera remise aux Comité des loisirs Ste-Hélène;

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, que le 30 mai 2015 pour leur fête familiale, le Marché Richelieu de Sainte-Hélène-de-Bagot pourra emprunter :

- le terrain de l'immeuble situé au 670, rue Principale (presbytère) pour installer trois (3) jeux gonflables;
- un des chapiteaux des Loisirs de Ste-Hélène;
- douze (12) tables et cent (100) chaises;
- la plaque pour cuire les hot-dog.

11.4 DEMANDE - L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.)

Résolution numéro 127-05-2015

Considérant la demande reçue de L'O.P.P.;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de laisser à titre gratuit la location du gymnase le 7 juin 2015 afin d'y organiser une activité bénéfice.

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 126-05-2015

Sur proposition d'Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 10h00.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Nos professionnels



Plomberie WC inc.
Plomberie de service et rénovations....

450-791-0252

William Charpentier
Plombier

305, Henri-Paul-Forest
Ste-Hélène de Bagot (QC) J0H 1M0
plomberiewc@hotmail.com

AFFILIÉ À :

SSQauto
Cabinet de services financiers

Marc-André Jacques
Agent en assurance de
dommages des particuliers

Téléphone : 450 355-0188
1 844 886-2726

Marc-Andre.Jacques@ssqauto.com
AssuranceMAJacques.com

190, rue Girouard
Sainte-Madeleine (Québec)
J0H 1S0



ALTO
communication
Centre de
formation
TELUS™

Audrey Roy
Directrice des comptes
Affaires et Corporatifs

819-475-3928
aroy@altocommunication.com

Votre entreprise est **UNIQUE** :

NOS SOLUTIONS DOIVENT L'ÊTRE TOUT AUTANT

- ◆ SERVICE AUX ENTREPRISES RAPIDE
- ◆ BONS DE TRAVAIL MOBILES
- ◆ PAIEMENT MOBILE AVEC TÉLÉPHONE INTELLIGENT ET TABLETTE
- ◆ SURVEILLANCE À DISTANCE ET EN DIRECT
- ◆ REPÉRAGE DE VÉHICULES PAR GPS ET RÉPARTITION

400 Boul. St-Joseph, suite 2, Drummondville, Qc, J2C 2A8
www.altocommunication.com

Raymond Cartier
R.C. enr.

450 223.9588

raymondcartier@hotmail.com

Pour vos besoins en imprimerie et objets promotionnels,
communiquez avec moi.

**Raymond Chabot
Grant Thornton** | L'instinct de la croissance

Patrick Marion, CPA, CA
Associé

Cell. : 819 314-1499
marion.patrick@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec) J2C 8B3

Tél. : 819 477-7977
Téléc. : 819 477-7799
www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International Ltd
Résident de Sainte-Hélène-de-Bagot

Buffet Benoit

Buffet chaud et froid pour toutes occasions

*Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.*

70, route Quintal, Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
courriel : bernardbenoit@hotmail.ca • Bernard: 450-793-2010 • Patrick : 450-230-5007





Pierre-Yves Martin
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

770, RUE PAUL-LUSSIER.
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL : (450) 778-7271
Pagette : (450) 223-8818

**SYLVESTRE
& ASSOCIES**
AVOCATS S.E.N.C.

Me Maryse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: etude@avocatssylvestre.ca

DF COFFRAGES INC.
RESIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

- FONDATION DE TOUTS GENRES
- DALLE DE PLANCHER
- SOLAGE
- MINI EXCAVATION
- GRUE 65'
- GESTION DE PROJETS

DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES

775, rue Paul-Lussier, Local 240
Ste-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0

TÉL. 450.888.1313

FERME Le Champ Plein Bleuetière

Daniel Beaucage et Carole Lanoie, propriétaires

325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

FERME-RÉSIDENCE-COMMERCE-INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Dany Grenier
Jerry Filion
Sainte-Hélène

Cell.: (450) 223-4481
1-800-808-4481
Tél.: (450) 793-4481

Pierre et Serge Dion
Saint-Liboire

PAYSAGEMENT Lapierre

Patrick Lapierre

Tél.: 450.791.2765
Cell.: 450.278.2765

624, 2^e rue
Ste-Hélène, Qc
J0H 1M0

- Entretien complet
- Pavé-Uni
- Conception & réalisation d'aménagement paysager
- Terrassement
- Muret
- Plantation
- Déneigement

Pour vendre... ou acheter!

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES ML
AGENCE IMMOBILIÈRE

100 ANS
DEPUIS 1913

Vos complices immobiliers!

ISRAËL LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER • www.israellussier.com
450 230-4688

MARTIN LUSSIER
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ • www.martinlussier.com
450 230-6667

protection ROYALE
ATTTESTATION DIAMANT

Relais Routier Petit

 Luc Chicoine



549, 3^e rang, Ste-Hélène, Québec J0H 1M0
 (Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771
F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto Relais Routier 152

Truck Stop
RESTAURANT 24h
Kathou



545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

AAQ ACCESSOIRES AUTOMOBILES DU QUÉBEC inc.

Stéphan Hébert Président
 Antirouille • Pièces : carrosserie, mécanique et remorque

Vente - Pièces et Service

791, rue Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
Tél. : 450 381-1100 Fax : 450 381-1101
 aaq@sogetel.net

TRANSPORT ALAIN FOREST

PIERRE • SABLE • TERRE • EXCAVATION

336, 2^e Rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
Tél. : (450) 791-2875 • Cell. : (450) 779-2220



MBL

Marcel Boisvert Ltée
 DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
 www.marcelboisvert.com

Sylvain Jolicoeur

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Enr.

526, 3^e rang
 Ste-Hélène de Bagot
 J0H 1M0



TRANSPORT Baroff LAFLEUR inc.



274, 5^e Avenue, Ste-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0
 Cell. : 450-278-5322 • Tél. : 450-791-2128
 Fax : 450-791-2702

Marcel et Paul-André Bouthette snc.
 Agent Ultramar
 Produits pétroliers



450-791-2462 • 450-773-2854 • 888-791-2462
 277- Sième Avenue, Ste-Hélène-de-Bagot, Qc. J0H 1M0

Irrigation Marcel Girard et fils inc.



Henrico : 450.278-2435
Cell. Guy : 450.278.2432
Cell. Gilles : 450.278.2431

521, Rg Ste-Hélène
 Ste-Hélène Qc J0H 1M0

Efficacité & Expérience DEPUIS 1987

 **Ordre des Denturologistes du Québec**

Votre denturologiste

Jean-François Perreault d.d.

Confection et réparation de prothèses dentaires

Tél. : (819) 816-6778
 Email : denturojperreault@gmail.com



646 rue Jacques
 St-Eugène-de-Grantham (Qc)
 J0C 1J0 (derrière Home Hardware)

LE RANCH DES PETITS AMIS inc.

Sortie 152, autoroute 20
273, rue Edgar, Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0
(450) 791-2239
www.ranchdespetitsamis.com

- Équitation par le jeu
- Demi-pension
- Forfait carroussel
- Programme P'tit Trot



Ouvert sur réservation

La Coop Sainte-Hélène

Matériaux de construction | Quincaillerie | Peinture | Moulées
Engrais | Semences | Herbicides | Centre de jardin

655, Principale
Ste-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél. : 450.791.2666
Sans frais 1.800.567.5605
Téléc. : 450.791.2278
Site Web : coopste-helene.qc.ca



Les Serres St-Eugène

- Confections personnalisées d'annuelles
- Vivaces
- Arbustes

Service d'entretien et réalisation d'aménagement paysager

Robert Normand

1628, rang Brodeur, St-Eugène de Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : (819) 396-2743 - Fax : (819) 396-3820 - r.normand@xplornet.ca

Vapoteur

Alternative à la cigarette
(la cigarette électronique)

Jean Duval

Lundi au Vendredi de 11h à 17h
450-513-3060

202 ch. Brouillard
Ste-Hélène-de-Bagot, Qc, J0H 1M0
jc_duval@hotmail.com

Centre de Rénovation A.L. Inc. Vitrerie Maskoutaine Serrurerie A.L. Inc.



André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753



D ÉCO - DESIGN

Sophie Joubert
propriétaire, décoratrice designer

Services complets de décoration
& d'aménagement intérieur

450 791-2328
sur rendez-vous

Excavation Terrassement Résidentiel

Service de mini-pelle
RBQ: 5618-5432-01

- Nivelage de terrain
- Terre de remplissage
- Terre de finition
- Gravier

Benoît Blanchard
450-778-7899



Lise Guillemette Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900

491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0



www.coopauxp'titssoins.com
450 771-0605



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

LA FORCE MÉCANIQUE

844, Paul-Lussier, Ste-Hélène-de-Bagot
450 381-AUTO (2886)

LE SPÉCIALISTE

EN RÉPARATION AUTOMOBILE | ATELIER DE MÉCANIQUE



CONSTRUCTION
P.ROY inc.
QUALITÉ SERVICE

Spécialités
Projet clé en main
Pose de portes et fenêtres
Revêtement extérieur
Maison Novoclimat
Garantie Maison Neuve
Installation de murs et de planchers préfabriqués

RBQ 8348-4337-09

865, Paul-Lussier, Ste-Hélène, Qc J0H 1M0
Tél.: 450 791.2221 Fax: 450 480.2000

ALAIN CASAVANT
TIRAGE DE JOINTS INC
RBQ : 5647-4810-01

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
- Tirage de joints
- Pose de gypse

1210, 11^e Rang, St-Eugène QC J0C 1J0
Tél. : 819 396-2672
Cell. : 514 208-6848

FH
L.G. HEBERT ET FILS LTÉE (ABATTOIR)

Propriétaires
Antonio Filice
Mario Cote

428 rue Hébert
STE-HÉLÈNE DE BAGOT
Cté Johnson, Qc J0H 1M0

Tél.: (450) 791-2630
Fax : (450) 791-2968

Famille Croteau
Complice de votre quotidien!

Daniel Croteau
Épicier, propriétaire

Marché Ste-Hélène
685, rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823

MARCHÉ RICHELIEU

DEGRANDPRÉ
Puits artésiens
Puits ▼ Pompes ▼ Traitement d'eau

Pompeco

Drummondville : 819 472-3286
Victoriaville : 819 740-9110
Fax : 819 472-7402

info@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Bureau de circonscription
1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251
Télécopieur : 450 546-5794
Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca

André Lamontagne
Député de Johnson

Luc Déry
terrassement excavation inc.

- Pelle
- Bouteur (Bulldozer)
- Rouleau compacteur
- Contrôle laser

780, rue Principale, Ste-Hélène
Tél.: (450) 791-2154

ÉBÉNISTERIE
Sainte-Hélène

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
• Armoires de cuisine, salle de bain et meubles
• Fabrication sur mesure
• Réparation, décapage et finition

Clément Lapierre
PROPRIÉTAIRE

450.791.2633
432, 2^e rue Ste-Hélène (Qc) J0H 1M0

Depuis plus de 25 ans!

Étude notariale
Isabelle Chabot inc.

Notaire & Conseillère juridique

785, rue Principale
Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com

GARAGE DENIS
LORANGE

337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture
▶ Anti-rouille ▶ Redressement de châssis
▶ Pose de pare-brise ▶ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



Desjardins
Caisse de la
Seigneurie de Ramezay

Coopérer pour créer l'avenir

385, rue Couture
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec)
J0H 1M0 • **450-791-2476**



CARTE VISA REMISES

**DES RÉCOMPENSES EN
ARGENT SANS FRAIS**

- ***Taux d'intérêt** : 19,9%
- ***Frais annuels** : aucun
- ***Remises en argent** : jusqu'à 1% sur vos achats
- ***Assurance Appareils mobiles**
- ***Assurance voyage de 3 jours sans frais**

Plus de détails auprès de votre conseiller ou sur
www.desjardins.com



AVEZ-VOUS UN PLAN ?

**Avoir votre plan financier, c'est augmenter vos chances de réussir vos projets de vie !
N'attendez pas, passez à l'action !**

Venez rencontrer votre conseiller



RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES

UN RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES (REEE) EST UNE SOLUTION QUI VOUS PERMET D'AMASSER FACILEMENT UN CAPITAL-ÉTUDES POUR VOTRE ENFANT OU VOTRE PETIT-ENFANT QUI VOUS TIEN À CŒUR.

EN INVESTISSANT DANS UN REEE, VOUS BÉNÉFICIEZ :

- de la Subvention canadienne de base;
- de la Subvention canadienne supplémentaire;
- du Bon d'études canadien¹;
- de l'incitatif québécois de base;
- de l'incitatif québécois supplémentaire;
- de la croissance de vos placements à l'abri de l'impôt.

**Minimum
30%
en subvention**

¹ Sous certaines conditions

NOUS SOMMES

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION